

Catalogue des formations 2015

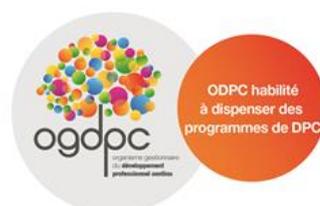
Association Réseau PREVIOS

Réseau Prévention Violences et Orientation Santé



PREVIOS

*Réseau prévention violence
et orientation santé*



LE RESEAU PREVIOS

Le réseau PREVIOS a pour missions :

1. L'amélioration de l'accueil des victimes et des auteurs de violence par le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire (dépistage, accueil, évaluation globale, orientation concertée) reposant sur une connaissance de leur situation de santé, juridique, sociale, économique, professionnelle...
2. L'animation du réseau régional de prise en charge sanitaire des victimes et auteurs en articulation avec les dimensions judiciaires et sociales : sensibilisation, formation et implication des professionnels sur les thématiques de dépistage, accueil, évaluation globale et orientation concertée, développement de référentiels régionaux. A cette fin, nous proposons des formations rendant accessibles au plus grand nombre des informations scientifiques dans le domaine de la violence.

Formations développées par le Réseau PREVIOS

(Non exhaustif, cf. site pour l'ensemble des formations.

Tout besoin ressenti en formation pouvant être proposé au réseau PREVIOS)

Prévention de la violence :

- o Prévention primaire : Prévention des violences et analyse des pratiques professionnelles, Développer des actions de prévention de la violence
- o Prévention secondaire : Violence de couple : dépistage, information, orientation, Violence de couple et grossesse, Prise en charge psychothérapeutique des violences au sein du couple, Enfant exposé aux violences au sein du couple, Aspects de la maltraitance à enfant, Violences intrafamiliales, Prise en charge des victimes d'agression sexuelle, Psychotraumatisme et violence, Mise en œuvre d'une consultation de prise en charge des personnes en situation de violence
- o Prévention tertiaire : Transmission intergénérationnelle, Prise en charge des auteurs de violence

Prévention de la violence au travail :

- o Gestion des conflits, Harcèlement
- o Epuisement professionnel et violences dans les soins
- o Prévention de la violence et amélioration des conditions de travail

Bientraitance :

- o Bientraitance et projet de soin personnalisé (sanitaire)
- o Bientraitance et projet individualisé (médico-social)
- o Bientraitance/Maltraitance des personnes vulnérables

Numéro d'organisme de formation : 73 31 05301 31

Organisme de DPC n° : 5103

Contact : Mme Saba LIGNON

Coordinatrice

Réseau PREVIOS

Adresse : 6, rue Petrarque – 31000 TOULOUSE

Tél : 06.38.26.78.22 – Mail : preventionviolence@yahoo.fr



Formations

Le professionnel et la prevention du suicide	
16 & 17 mars 2015.....	4
Le professionnel face aux enfants exposes aux violences au sein du couple	
9 & 10 avril 2015.....	6
Le professionnel face aux violences au sein du couple	
1 & 2 juin 2015.....	8
Le professionnel face aux violences au travail - actions de prevention	
8 & 9 juin 2015.....	10
Le professionnel face aux adolescentes victimes de violences sexuelles	
18 & 19 juin 2015	12
Fiche d'inscription	14

LE PROFESSIONNEL ET LA PREVENTION DU SUICIDE

16 & 17 mars 2015

Contexte :

Le Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes indique que plus de 10.000 personnes meurent par suicide en France chaque année et entre 176.000 et 200.000 tentatives de suicide sont prises en charge chaque année par les urgences hospitalières (2014, [voir](#)).

L'OMS attire l'attention des professionnels sur l'importance de prévenir ces risques suicidaires (2014, [voir](#)).

Le suicide et les conduites suicidaires sont une problématique complexe aux significations diverses, mais qui expriment toujours une souffrance. Ils suscitent souvent questions et appréhension chez les professionnels qui y sont confrontés.

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de connaître leur rôle à jouer dans ces situations, en termes de prévention, repérage et évaluation des risques suicidaires, ainsi que de prise en charge de ces personnes.

Objectifs :

- ✓ Comprendre les mécanismes de la crise suicidaire,
- ✓ Acquérir des connaissances et des techniques d'observation des signes précoces d'apparition de la crise suicidaire,
- ✓ Evaluer l'urgence et le risque de passage à l'acte,
- ✓ Différencier la crise suicidaire en fonction des troubles psychiques,
- ✓ Développer des compétences en termes de savoir-être et savoir-faire face à un patient en crise suicidaire.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Le formateur privilégiera les techniques d'animation interactives :

- ✓ Travail sur les représentations par analyse des champs sémantiques,
- ✓ Apports théoriques,
- ✓ Illustrations des concepts et notions par des vignettes cliniques,
- ✓ Travail sur des études de cas présentées par les professionnels,
- ✓ Support pédagogique remis aux participants en début de formation

Modalités pédagogiques :

PUBLIC

Professionnels des secteurs sanitaire, social, judiciaire, associatif

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire

LIEU ET DATES

Toulouse, 16 & 17 mars 2015

RESPONSABLE

Saba LIGNON
Psychologue
Coordinatrice
Réseau PREVIOS

CONTACT

serviceformation@reseauprevios.fr

Tél : 06.38.26.78.22

Fax : 05.31.60.38.10

Tarif :

Formation individuelle : 250 €

Formation continue :

❖ 450 € si inscription avant le 15/02/2015

❖ 550 € si inscription après le 15/02/2015

Dates limite d'inscription : 06/03/2015

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique.
Les repas sont libres et non compris dans ce tarif.

Cette formation est proposée,
sur demande, en intra-service.

Le réseau PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

LE PROFESSIONNEL ET LA PREVENTION DU SUICIDE

16 & 17 mars 2015

Programme :

Intervenante : Mme Youna MAURY, Psychologue et formatrice

Lundi 16 mars 2015

8h45-9h15 - Introduction

9h15-12h15 - La crise suicidaire

Repère épidémiologique & définition

Les signes de la crise suicidaire :

- Analyser le discours
- Observer le comportement et la conduite
- Apprécier le contexte de vulnérabilité
- Etre attentif au changement

La crise suicidaire aux différents stades de la vie : enfant, adolescent, adulte, personne âgée

13h45-17h15 – Les facteurs de risque

La crise suicidaire dans les cas de troubles psychiques chroniques

La crise suicidaire réactionnelle : la décompensation psychique, les troubles anxio-dépressifs

Le cas particulier du risque suicidaire dans les syndromes post-traumatiques

Les facteurs de risque inhérents à l'hospitalisation et aux soins

Mardi 17 mars 2015

8h45-12h15 – Prendre en charge la crise suicidaire

Evaluer l'urgence : les éléments à repérer, les trois niveaux d'urgence, les échelles dévaluation

Les conduites à tenir : surveillance & suppression de tout moyen létal

Le soutien : meilleur facteur de protection

- L'écoute et le soutien du soignant auprès du patient suicidant
- La fonction « contenante » de la relation clinique
- Le travail auprès de famille et l'entourage du patient
- Techniques d'entretien pour faciliter l'expression de la personne à risque suicidaire

13h45-16h45 – Analyse des pratiques professionnelles

Etudes de cas rencontrées par les stagiaires dans leur pratique professionnelle

16h45-17h15 – Bilan et évaluation de la formation

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles sans que le fond de celle-ci en soit affecté.

LE PROFESSIONNEL FACE AUX ENFANTS EXPOSES AUX VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

9 & 10 avril 2015

Contexte :

L'ampleur du phénomène des violences au sein du couple n'est plus à démontrer. L'impact de celles-ci sur le développement de l'enfant est par contre moins souvent abordé. Cette formation a pour objectif de partager les connaissances acquises par les chercheurs et les professionnels de terrain sur cette problématique.

En effet, certaines études montrent que l'enfant exposé aux violences de couple présente les mêmes symptômes qu'un enfant victime directe de maltraitance. Il nous paraît dès lors important de comprendre la place de l'enfant dans cette famille, en quoi son arrivée peut la déstabiliser, et quelle prise en charge lui proposer afin d'éviter les traumatismes et la reproduction de situations violentes.

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de connaître leur rôle à jouer dans ces situations, en termes de prévention, repérage et évaluation des violences, ainsi que de prise en charge des différents protagonistes en présence.

Il s'agit d'aider le professionnel et/ou son équipe à s'impliquer sur les situations de façon proportionnée et notamment de favoriser rapidement la prise en charge en réseau des situations les plus préoccupantes.

Les institutions trouveront là une façon d'accompagner les professionnels susceptibles d'être mis en difficulté par la répétition des sollicitations ou par les comportements paradoxaux des victimes de violence.

Objectifs :

- ✓ Savoir évaluer l'impact psychique et somatique des violences conjugales sur le développement, la santé de l'enfant témoin.
- ✓ Connaître le rôle des professionnels de santé : observation, dépistage, évaluation, analyse, orientation.
- ✓ Connaître les réseaux de prise en charge.
- ✓ Engager une démarche de prévention en partenariat.
- ✓ Prendre conscience de ses représentations sur la violence de couple.
- ✓ Acquérir des connaissances actualisées sur la clinique de l'enfant exposé à la violence dans le couple
- ✓ Acquérir des outils visant au dépistage, à l'information et à l'orientation des victimes.

Modalités pédagogiques :

PUBLIC

Directeur d'établissement, Cadre de santé, Médecin, Sage-femme, Infirmier[ère], Puéricultrice, Auxiliaire de Puériculture, Autres professionnels de santé, Psychologue, Professionnels des secteurs médico-social et social

PRE-REQUIS

Connaître le processus de la violence au sein du couple

LIEU ET DATES

Toulouse, 9 & 10 avril 2015

RESPONSABLE

Saba LIGNON
Psychologue
Coordinatrice
Réseau PREVIOS

CONTACT

serviceformation@reseauprevios.fr
Tél : 06.38.26.78.22
Fax : 05.31.60.38.10

Tarif :

Formation individuelle : 250 €

Formation continue :

- ❖ 450 € si inscription avant le 01/03/2015
- ❖ 550 € si inscription après le 01/03/2015

Dates limite d'inscription : 27/03/2015

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique. Les repas sont libres et non compris dans ce tarif.

Cette formation est proposée,
sur demande, en intra-service.

Le réseau PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

LE PROFESSIONNEL FACE AUX ENFANTS EXPOSÉS AUX VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE 9 & 10 AVRIL 2015

Programme :

Jeudi 9 avril 2015

8h45-9h15 – Introduction

9h15-10h15 – Mme MAURY, Psychologue

Echange avec les participants sur la confrontation aux enfants exposés à la violence au sein du couple

Représentation et vécu personnel

10h-12h15 – Mme MAURY, Psychologue

Comprendre la relation de couple violente

Grossesse et périnatalité :

- La conception puis l'arrivée d'un enfant source de déstabilisation

Impact des violences au sein du couple sur le fonctionnement de la famille

13h45-15h45 – Mme SANAC, Avocate Honoraire, AJT

Evolution de la législation

15h45-17h15 – Mme LIGNON, Coordinatrice Réseau PREVIOS

Le réseau de prise en charge des enfants exposés à la violence de couple

Vendredi 10 avril 2015

9h-12h – Mme DUFOURG, Psychologue

Impact des violences au sein du couple sur le développement de l'enfant et sur sa santé

13h30-16h45 – Mme MAURY, Psychologue

Le rôle du professionnel : mise en place d'un projet bienveillant

Gestion des émotions suscitées par la prise en charge d'enfants exposés à la violence au sein du couple

Favoriser le développement de la résilience par un discours et une attitude favorable.

Etudes de cas

16h45-17h15 – Bilan et évaluation de la formation

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles
sans que le fond de celle-ci en soit affecté.

LE PROFESSIONNEL FACE AUX VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

1 & 2 juin 2015

Contexte :

L'ampleur du phénomène des violences au sein du couple n'est plus à démontrer. Une femme sur dix serait concernée. Le coût des conséquences sanitaires et sociales de ces violences est estimé à minima à plus d'un milliard d'euros par an (dont un tiers d'aide aux incapacités consécutives des violences).

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de connaître les mécanismes spécifiques de ces violences afin de pouvoir jouer leur rôle. Celui-ci est attendu en termes de prévention, repérage et évaluation des violences, ainsi que de prise en charge des différents protagonistes en présence.

Il s'agit d'aider le professionnel et/ou son équipe à s'impliquer sur les situations de façon proportionnée et notamment de favoriser rapidement la prise en charge en réseau des situations les plus préoccupantes (selon la dernière enquête menée en 2013 par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son compagnon).

Les institutions trouveront là une façon d'accompagner les professionnels susceptibles d'être mis en difficulté par la répétition des sollicitations ou par les comportements paradoxaux des victimes de violence.

Objectifs :

- ✓ Mieux connaître l'ampleur du phénomène des violences au sein du couple
- ✓ Identifier, sur cette thématique, ses représentations et émotions
- ✓ Appréhender les mécanismes des violences au sein du couple
- ✓ Connaître le rôle des professionnels concernés par ces violences
- ✓ Connaître l'état de la législation guidant l'action
- ✓ Identifier les types de réponses qui peuvent être apportées
- ✓ Conseiller et orienter au mieux les victimes pour une prise en charge en réseau.

Modalités pédagogiques :

PUBLIC

Directeur d'établissement, Cadre de santé, Médecin, Sage-femme, Infirmier[ère], Puéricultrice, Auxiliaire de Puériculture, Autres professionnels de santé, Psychologue, Professionnels des secteurs médico-social et social

LIEU ET DATES

Toulouse, 1 & 2 juin 2015

RESPONSABLE

Saba LIGNON
Psychologue
Coordinatrice
Réseau PREVIOS

CONTACT

serviceformation@reseauprevios.fr

Tél : 06.38.26.78.22

Fax : 05.31.60.38.10

Tarif :

Formation individuelle : 250 €

Formation continue :

❖ 450 € si inscription avant le 30/04/2015,

❖ 550 € si inscription après le 30/04/2015,

Date limite d'inscription : 18/05/2015

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique.
Les repas sont libres et non compris dans ce tarif..

Cette formation est proposée,
sur demande, en intra-service.

Le réseau PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

LE PROFESSIONNEL FACE AUX VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE 1 & 2 JUIN 2015

Programme :

Lundi 1^{er} juin 2015

8h45-9h15 - Introduction

9h15-10h15 – Mme LIGNON, Coordinatrice réseau PREVIOS

Travail sur les représentations des participants et échange sur la problématique telle qu'elle se pose dans leur pratique

10h15-12h015– Mme LIGNON, Psychologue

Présentation du mécanisme des violences au sein du couple :

- Spirale de la violence
- Impuissance acquise, aspects de dépendance
- Relation d'emprise

13h45-17h15 – Mme LIGNON, Psychologue

Conséquences sur la santé psychologique et physique

Conséquences spécifiques lors de la grossesse

Situations à risques

Parcours des victimes

Comment agir en tant que professionnel sur cette thématique ?

Prévention, repérage, prise en charge précoce

Mardi 2 juin 2015

9h00-11h00 – Mme PASSUELLO, Juriste, SAVIM

Aspects juridiques

11h00-12h00 – Dr TRAPE, Médecin légiste & Psychiatre

Aspects médico-légaux

13h30-16h45 – Mme LIGNON, Psychologue

Orienter vers le réseau de prise en charge

Poser un projet Bientraitant à l'égard des personnes en situation de violence

Travail sur des études de cas présentées par les participants

16h45-17h15 – Bilan et évaluation de la formation

Intervenants : Psychologue, Juriste, Médecin Légiste.

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles sans que le fond de celle-ci en soit affecté.

LE PROFESSIONNEL FACE AUX VIOLENCES AU TRAVAIL - Actions de prévention 8 & 9 juin 2015

Contexte :

De nombreuses études en France et en Europe montrent l'ampleur des phénomènes de violences au travail. Ces violences peuvent prendre la forme de violences externes lorsque les professionnels en contact avec le public sont agressés par celui-ci (pour exemple, l'étude de Parent-Thirion et coll., 2007). La seconde forme de violences touchant les professionnels est la violence interne : selon l'enquête Sumer (2003), un salarié sur six se considère l'objet de comportement hostile dans le cadre de son travail, de la part d'un collègue, supérieur hiérarchique, etc. A ces deux formes de violences, il est nécessaire d'ajouter les violences institutionnelles consistant en une violence d'un professionnel envers un usager (autrement appelé maltraitance).

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de reconnaître leur rôle en tant qu'acteur de prévention des violences au travail. Les institutions trouveront là une façon de promouvoir la bientraitance et d'accompagner les professionnels susceptibles d'être mis en difficulté par la répétition des agressions sur le lieu du travail.

En parallèle à cette démarche individuelle, l'institution est encouragée à penser collectivement la prévention des violences au travail. Elle peut être accompagnée par l'association PREVIOS dans cette réflexion.

Objectifs :

- ✓ Savoir analyser une situation de violence au travail
- ✓ Développer mes capacités de prévention des violences au travail : techniques de communication et travail sur les attitudes
- ✓ Développer mes capacités de gestion de l'agressivité et de la violence du patient / de l'usager

Modalités pédagogiques :

PUBLIC

Professionnels des secteurs médical et social

LIEU ET DATES

Toulouse, 8 & 9 juin 2015

RESPONSABLE

Saba LIGNON
Psychologue
Coordinatrice
Réseau PREVIOS

CONTACT

serviceformation@reseauprevios.fr

Tél : 06.38.26.78.22

Fax : 05.31.60.38.10

Tarif :

Formation individuelle : 250 €

Formation continue :

- ❖ 450 € si inscription avant le 1^{er}/04/2015
- ❖ 550 € si inscription après le 1^{er}/04/2015

Dates limite d'inscription : 1^{er}/06/2015

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique.
Les repas sont libres et non compris dans ce tarif..

Cette formation est proposée,
sur demande, en intra-service.

Le réseau PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

LE PROFESSIONNEL FACE AUX VIOLENCES AU TRAVAIL – Actions de prévention 8 & 9 JUIN 2015

Programme :

Lundi 8 juin 2015

8h45-9h15

Introduction

9h15-10h15

Représentation des violences au travail et vécu personnel

10h15-12h15

Comprendre les éléments facteurs de violences au travail

Repas libre

13h45-17h15

Améliorer mes capacités personnelles à prévenir les violences : communication, attitudes

Mardi 9 juin 2015

8h45-12h15

La violence de l'autre : la contenir, la dépasser

Repas libre

13h45-16h45

A partir de situations vécues, analyser puis retravailler celles-ci sous forme de jeux de rôle afin d'apporter une réponse proportionnée

16h45-17h15

Bilan et évaluation de la formation

Intervenante :

Saba LIGNON, Psychologue et Coordinatrice du Réseau PREVIOS

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles
sans que le fond de celle-ci en soit affecté.

LE PROFESSIONNEL FACE AUX ADOLESCENTES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

18 & 19 juin 2015

Contexte :

Selon l'INED, 8,8% des femmes et 2,8% des hommes en France déclare avoir subi un rapport ou une tentative de rapport sexuel forcé avant l'âge de 18 ans (2008), dans la majorité des cas, l'auteur est connu de la victime. L'objectif de cette formation est d'accompagner le professionnel vers une meilleure pratique professionnelle en termes de prévention, dépistage, évaluation et prise en charge des adolescentes victimes de violences sexuelles. A cette fin seront partagés des connaissances scientifiques et de terrain permettant une meilleure compréhension de cette problématique, de ses conséquences sur la santé physique et mentale des victimes et tout particulièrement des comportements de prise de risque. Les professionnels seront encouragés à travailler en réseau.

Objectif :

Amélioration de la prise en charge des adolescentes victimes de violences sexuelles.

Modalités pédagogiques

PUBLIC

Directeur d'établissement, Cadre de santé, Médecin, Sage-femme, Infirmier[ère], Autres professionnels de santé, Psychologue, Professionnels des secteurs médico-social et social

LIEU ET DATES

Toulouse, 18 & 19 juin 2015

RESPONSABLE

Saba LIGNON
Psychologue
Coordinatrice
Réseau PREVIOS

Objectifs opérationnels

- Acquérir de connaissances actualisées sur la violence (violence intrafamiliale, violences sexuelles...) et ses conséquences pour la santé mentale, physique et sociale de la victime,
- Acquérir des connaissances juridiques sur ces problématiques,
- Comprendre les réactions de la victime (refus de porter plainte, violences, prises de risque, hypersexualisation...)
- Savoir dépister, accueillir la révélation, informer, orienter et accompagner les victimes de violence,
- Connaître le réseau local,
- Favoriser la prévention de violences.

Méthode :

- ✓ Travail sur les représentations,
- ✓ Apports de connaissances théoriques et études de cas des participants,
- ✓ Présentation d'outils (dépistage, réseaux locaux ...),
- ✓ Confrontation et analyse des situations vécues par les participants,

CONTACT

serviceformation@reseauprevios.fr
Tél : 06.38.26.78.22
Fax : 05.31.60.38.10

Tarif

Formation individuelle : 250 €

Formation continue :

- ❖ 450 € si inscription avant le 28/05/2015,
550 € si inscription après le 28/05/2015
- Date limite d'inscription : 24/05/2014

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique.
Les repas sont libres et non compris dans ce tarif.

Cette formation est proposée,
sur demande, en intra-service.

Le réseau PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

LE PROFESSIONNEL FACE AUX ADOLESCENTES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES 18 & 19 JUIN 2015

Programme :

Jedi 18 juin 2015

8h45-9h15 - Introduction

9h15-12h30 – Mme MAURY, Psychologue clinicienne & Formatrice

Analyse des représentations des professionnels

Définition de la violence

Position de la victime, position de l'auteur

Culpabilité et impuissance

Repas libre

14h00-17h15 – Mme SANAC, Avocate Honoraire

Aspects Juridiques

Vendredi 19 juin 2015

8h45-12h15 – Mme MAURY, Psychologue clinicienne & Formatrice

Conséquences de la violence sur la santé physique et psychique

Prise en charge des victimes

Conduites professionnelles à favoriser lors des entretiens

Repas libre

13h45-16h45 – Mme MAURY, Psychologue clinicienne & Formatrice

Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations rencontrées par les stagiaires

Elaboration commune d'axes de bientraitance

16h45-17h15 – Bilan et évaluation de la formation

Intervenants : Psychologue, Juriste.

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles
sans que le fond de celle-ci en soit affecté.

FICHE D'INSCRIPTION

Retournez cette fiche

- ✓ **par courrier** : Service de formation – Réseau PREVIOS - 6 rue Pétrarque 31000 Toulouse
- ✓ **par fax** : 05 31 60 38 10
- ✓ **par mail** : serviceformation@reseauprevios.fr

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :
Mme Saba LIGNON - Coordinatrice, Réseau PREVIOS.
Téléphone : 06.38.26.78.22 – **Mail** : preventionviolence@yahoo.fr

Vous souhaitez vous inscrire à la session :

- Le professionnel et la prévention du suicide* – 16 & 17 mars 2015
- Le professionnel face enfants exposés aux violences au sein du couple* – 9 et 10 avril 2015
- Le professionnel face aux violences au sein du couple* – 1 & 2 juin 2015
- Le professionnel face aux violences au travail - Actions de prévention* – 8 & 9 juin 2015
- Le professionnel face aux adolescentes victimes de violences sexuelles* – 18 & 19 juin 2015

Type d'inscription :

- Individuelle Institutionnelle
- DPC (Développement Professionnel Continu)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction exercée :

Service :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

Nom établissement :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Avis obligatoire de l'employeur :

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Une fiche complète doit être envoyée par stage et par personne.

Délai d'inscription : Voir date limite d'inscription au verso. Un désistement survenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit entraîne la facturation de celle-ci ainsi que toute participation partielle.

[Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 06 38 26 78 22 ou par courriel : \[preventionviolence@yahoo.fr\]\(mailto:preventionviolence@yahoo.fr\)](#)

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de l'association.